

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail Justice Solidarité

oooooooooooooooooooo

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DEPARTEMENT DE LA COMPTABILITE
NATIONALE

PASSAGE DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES AU
COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Une application du Système de comptabilité nationale de 1993

Par:

Mariama Layla DIALLO
Sous Directrice Administration Publique

Conakry, Aout 2017

Sigles et abréviations

APu	Administration Publique
BND	Budget national de développement
CCF	Consommation de capital de fixe
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
EBE	Excédent brut d'exploitation
EPA	Etablissement public à caractère administratif
FBCF	Formation brute de capital fixe
FINEX	Financement extérieur
GSM	Groupe système mobile (la norme de téléphonie sans fil)
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INS	Institut national de la statistique
ISBL	Institutions sans but lucratif
LFR	Loi des Finances rectificative
MSFP	Manuel des statistiques des finances publiques
ODAL	Organismes divers contrôlés par les administrations locales
ODAS	Organismes divers contrôlés par les administrations de sécurité sociale
SCN	Système de comptabilité nationale
TABB	Tableau de bord des finances publiques
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
VA	Valeur ajoutée

Par Mme DIALLO Mariama Layla DIALLO¹

¹ Mme Diallo est sous-directrice des comptes des administrations publiques à l'Institut national de la statistique de Guinée

SOMMAIRE

	Pages
I. Introduction	4
II. Champ et Sous-secteurs des administrations publiques	5
A. Champ des administrations publiques	5
B. Sous-secteurs des administrations publiques	5
III. Sources de données	6
A. Liste des sources.....	6
B. Qualité des sources de données	8
IV. Méthodologie d'estimation des principaux soldes et opérations	8
A. Quelques différences entre le SCN1993 et les MSFP	8
B. Estimation des soldes et opérations dans la séquence des comptes	9
Valeur ajoutée	9
Solde des revenus primaires.....	10
Revenu disponible brut/ajusté.....	10
Epargne brute	11
Capacité ou besoin de financement.....	11
V. Passage des statistiques de finances publiques aux comptes nationaux.....	12
A. Examen des principaux comptes	12
Valeur ajoutée	12
Revenu disponible brut/ajusté.....	13
Epargne	13
B. Analyse par activité	14
VI. Comparaison entre les sources de données et les arbitrages des comptes nationaux	15
VII. Conclusion.....	16

I. INTRODUCTION

1. Le compte des administrations publiques (APu) présente les activités de génération, d'affectation et de répartition du revenu ainsi que celles d'accumulation des actifs non financiers du secteur institutionnel des APu selon la nouvelle série des comptes nationaux de Guinée produits depuis 2014 par l'Institut national de la statistique (INS).
2. Les manuels de références utilisés pour élaborer le compte des administrations publiques sont le *Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 93)* et le *manuel des statistiques de finances publiques de 1986 (MSFP 1986)*. L'INS a adapté ces manuels à son contexte pour tenir compte de la qualité des sources de données utilisées et de la disponibilité des statistiques selon le MSFP 1986.
3. L'INS a élaboré un programme de travail pour migrer vers le nouveau *Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)*. Les travaux sont aussi en cours au Ministère des finances pour migrer vers les manuels *MSFP 2001* et *MSFP 2014*.
4. L'objectif du présent document est de présenter les sources de données et la méthodologie mise en œuvre pour élaborer les comptes des APu ainsi que les résultats obtenus.
5. Le reste du document s'organise ainsi qu'il suit. La section 2 présente la catégorisation des APu, le critère de classement des unités institutionnelles et la frontière avec le secteur public. La section 3 parcourt les sources de données, leur utilisation et leur limite pour l'élaboration du compte des APu. La section 4 est dédiée à la méthodologie de calcul des soldes et opérations de la séquence des comptes des administrations publiques. La section 5 analyse le passage à la comptabilité nationale des sources des données des APu. La section 6 compare l'agrégation des sources de données et les arbitrages rendus par les comptes nationaux pour satisfaire la cohérence des quatre comptes macroéconomiques. La dernière section conclut le document et introduit quelques perspectives de développement du compte des administrations publiques.

II. CHAMP ET SOUS-SECTEURS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

A. Champ des administrations publiques

6. Le secteur institutionnel des administrations publiques comprend toutes les unités institutionnelles résidentes identifiées comme producteur non marchand et contrôlées par l'Etat. Le *SCN 93* (§4.113) retient dans ce secteur : Toutes les unités administratives aux niveaux central et local ; l'administration de sécurité sociale ; et toutes les institutions sans but lucratif (ISBL) non marchandes qui sont contrôlées et principalement financées par des administrations publiques.

7. Le secteur public comprend les administrations publiques et les sociétés publiques. Il n'est pas traité dans ce document.

B. Sous-secteurs des administrations publiques

8. La disponibilité des sources de données a permis de retenir les sous-secteurs suivants :

a. L'administration centrale (S.131) comprend :

1. l'Etat (S.1311) : les ministères et institutions y compris les Gouvernorats à l'exception de la zone spéciale de Conakry classée comme administration locale; et
2. les établissements publics à caractère administratif – EPA (S.1312) : les EPA ayant un conseil d'administration sont classés comme des ISBL contrôlées par les APu.

b. Les administrations locales (S.132) comprennent ;

1. Les préfetures et les communes urbaines (S.1321)
2. Les organismes divers contrôlés par les administrations locales ODAL (S.1322).

c. Les administrations de sécurité sociale (S.133).

1. La caisse nationale de sécurité sociale (S.1331)
2. Les organismes divers contrôlés par la CNSS ou ODAS (S1332)

III. SOURCES DE DONNEES

A. Liste des sources

9. les sources de données utilisées sont :

a. Administration centrale (S.131)

- Le Tableau de bord des Finances publiques (TABB) : fournit les recettes, les dépenses et les autres flux financiers. [Lors du passage aux comptes nationaux, les recettes permettent de déterminer les impôts et taxes et les transferts (amendes et pénalités) reçus par l'Etat (S1311) alors que les dépenses sont corrigées par les valeurs du TOFE.]. Ce tableau permet d'élaborer tous les comptes de flux de l'Etat. Lors de l'exploitation, le TABB est divisé en deux parties. La première est le « trésor budget ordinaire » qui couvre toutes les recettes et les titres de 1 à 4 des dépenses. La seconde est le budget national de développement (BND) dans le titre 5 des dépenses. Cette catégorisation a l'avantage de mettre en exergue les reclassements effectués sur les dépenses d'investissement du BND.
- Le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE version budgétaire) : n'est pas entièrement saisi. Cependant, certaines lignes de dépenses sont utilisées pour cadrer le TABB.
- Le budget d'investissement public (volet FINEX) : fournit des informations sur le financement extérieur des projets par groupes d'activité : « développement rural », « mines-industrie-énergie-eau », « infrastructures », « social » et « Administration générale et autres ».
- Les états financiers des établissements publics à caractère administratif (EPA) : fournissent des informations sur les recettes et les dépenses des EPA. Cette source complète le TABB pour fournir les comptes de l'administration centrale (S.131).
- La loi des finances (LFR) : fournit les interventions/subventions et transferts courants (titre 4). Les transferts vers les EPA permettent d'estimer la situation des EPA n'ayant pas d'état financier

b. Administrations locales (S.132)

- La situation synthétique des budgets préfectoraux fournit des informations sur la synthèse des prévisions et des réalisations des recettes et des dépenses des préfectures ayant fourni une situation financière.
- Le compte de gestion des communes : fournit des informations sur les recettes et les dépenses des communes. Les données démographiques des préfectures et des communes fournissent les effectifs de la population des préfectures et des communes utilisés pour estimer les états financiers manquants des préfectures et des communes.

c. Administrations de sécurité sociale (S.133): Les états financiers de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de l'exercice fournissent la situation patrimoniale (bilan) et le compte de résultat des exercices courant et précédent ainsi qu'une note explicative des différentes rubriques.

d. L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) : est utilisé pour ramener les valeurs aux prix d'une année fixe (volume) par déflation (suppression des évolutions dues à l'effet prix). Les grandeurs obtenues en volume sont la consommation de capital fixe, la production et les consommations intermédiaires.

e. La masse salariale et les effectifs du personnel de la santé et de l'éducation, dont l'effectif du personnel soignant et celui enseignant : Quand ces informations sont disponibles, elles permettent de mettre à jour le salaire moyen et d'estimer le compte de production et d'exploitation des activités des administrations publique hors santé et éducation, des activités de santé, d'éducation en tenant compte uniquement du personnel soignant et des enseignants à la craie.

10. Le passage des données primaires aux comptes nationaux se fait par la construction des tables de correspondance. Lors de ce passage, l'INS peut procéder à des reclassements et des éclatements pour tenir compte du contexte local et des recommandations du *SCN*. Ainsi, les primes d'assurances payées sont éclatées en utilisation de services d'assurances (25%) dans la consommation intermédiaire et

(75%) dans les transferts. De même, une structure est utilisée pour l'éclatement des financements extérieurs et présentée en annexe 1.

B. Qualité des sources de données

11. La non disponibilité des sources de données fragilise la qualité des comptes nationaux sur trois volets. Le premier volet est la couverture des sous-secteurs des administrations publiques : la liste des organismes divers contrôlés par les administrations locales est inconnue. Le second volet est l'exhaustivité de l'information : l'absence de certains bilans limite la confrontation des résultats et le rapprochement des soldes des flux financiers et non financiers. Le troisième volet est la disponibilité des informations sur les unités identifiées : en 2014, près de la moitié des budgets préfectoraux et des comptes de gestion des communes sont indisponibles ; de même, près des trois-quarts (3/4) des états financiers des EPA sont indisponibles, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Nombre d'unités collectées par source

<i>Sources</i>	<i>Effectifs attendus</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
EPA	87	10	19	25	21
Communes	38	21	24	19	17
Préfectures	33	22	20	16	16

IV. METHODOLOGIE D'ESTIMATION DES PRINCIPAUX SOLDES ET OPERATIONS

A. Quelques différences entre le SCN1993 et les MSFP

12. L'élaboration des statistiques des finances publiques selon le *MSFP 1986* réduit la qualité des comptes nationaux. Certaines différences peuvent influencer le calcul des soldes comptables. Par exemple, le *MSFP 1986* enregistre les flux sur la base caisse alors que le *SCN 1993* recommande un enregistrement en droits et obligations.

13. Très peu de différences demeurent avec le *MSFP 2001*. Trois cas peuvent être signalés ; (i) le *MSFP 2001* recommande la consolidation en éliminant toutes les positions créditrices et débitrices et toutes les transactions entre des unités d'un même secteur. Le *SCN 1993* ne recommande pas la consolidation ; (ii) le *MSFP 2001* garde une orientation sur la finalité financière et incorpore certaines dépenses courantes dans la formation de capital (cas des projets et études). Le *SCN 1993* met l'accent sur les ressources et leurs emplois et reclassent ce type de dépenses dans les comptes courants. Cette différence justifie le retraitement du BND et du FINEX ; (iii) Certains investissements financiers des statistiques de finances publiques (subventions en capital et restructuration) sont traités comme des transferts en capital par le *SCN*.

B. Estimation des soldes et opérations dans la séquence des comptes

Valeur ajoutée

14. La valeur ajoutée (VA) est le solde du compte de production permettant de mesurer la contribution des administrations publiques au PIB. La VA est calculée aux prix courants et en volume (élimination de l'effet de prix). La VA est calculée comme la différence entre la production et les consommations intermédiaires. Ces deux opérations sont présentées ci-après ainsi que la consommation de capital fixe (CCF) qui est une composante majeure de la valeur ajoutée non présente dans les statistiques de finances publiques.

15. La méthodologie de calcul de la production des APu est spécifique aux producteurs non marchands. Le *SCN* recommande deux méthodes. La première indique d'utiliser le prix des produits équivalents sur le marché pour valoriser les quantités produites ; elle est difficile à mettre en œuvre car les équivalents et les quantités ne sont pas toujours disponibles. La seconde méthode est le calcul de la production comme la somme des coûts de production recouvrant la rémunération des salariés, les autres impôts sur la production, les consommations intermédiaires et la CCF. Pour le calcul de la production en volume, chaque composante est calculée en volume. Cette production est décomposée en production marchande représentant les revenus de la vente des biens et services à des prix économiquement significatifs, en production pour usage finale, et en production non marchande représentant la fourniture des biens et services à des prix économiquement non significatifs. Les ventes résiduelles comprennent les revenus locatifs, les droits et frais administratifs et les recettes propres des EPA, des préfetures, des communes et de la CNSS.

16. Les consommations intermédiaires représentent les dépenses en produits détruits dans le processus de production. Dans la pratique, les consommations diffèrent des achats en biens et services par des reclassements ; certains postes des achats de biens et services sont exclus des consommations intermédiaires (les remboursements sont reclassés en dépenses de consommation finale et certaines dépenses de loyer bénéficiant aux employés transférées en rémunération des salariés, les primes d'assurances sont scindées en consommations intermédiaires (25%) et en transferts courants (75%), les loyers versés pour les habitations des agents sont de la rémunération des salariés) ; certaines rubriques de l'investissement public sont reclassées en consommations intermédiaires (fournitures, prestations, frais et petits entretiens).

17. La consommation de capital fixe (CCF) représente l'usure normale des actifs utilisés dans le processus de production. A défaut de disposer des durées de vie par type d'actifs, l'INS calcule la CCF en appliquant une durée de vie moyenne de 23 ans sur la série de formation brute de capital fixe. Cependant, la CCF de la CNSS est égale à l'amortissement fourni dans le document source. La ventilation de la CCF dans les autres sous-secteurs est faite en fonction de l'historique de la FBCF de ces sous-secteurs. L'IHPC est aussi utilisé pour déflater la CCF en valeur et l'estimer au prix d'une année donnée.

Solde des revenus primaires

18. C'est le solde du compte d'affectation des revenus primaires représentant les revenus primaires nets (à recevoir moins à verser). Les revenus primaires à recevoir comprennent les impôts sur la production et sur les importations à recevoir moins les subventions sur la production à payer, et les revenus de la propriété à recevoir. Les revenus primaires à verser se limitent aux revenus de la propriété à verser.

19. La rémunération des salariés comprend les salaires bruts en espèces et en nature et les cotisations sociales à la charge de l'employeur.

20. Les revenus de la propriété comprennent les intérêts et les dividendes tirés des placements financiers, et les loyers et redevances tirés des actifs non produits.

Revenu disponible brut/ajusté

21. Le revenu disponible brut est le solde du compte de distribution secondaire du revenu. Il représente le solde des revenus primaires augmenté des transferts courants

nets. Les transferts courants couvrent les impôts sur le revenu et le capital, les contributions et prestations sociales autres qu'en nature et les autres transferts courants nets.

22. Les autres transferts courants incluent les primes et indemnités d'assurance, les transferts courants entre les administrations publiques nationales ou étrangères, et les transferts courants versés ou reçus des autres secteurs institutionnels (cas des amendes et pénalités).

23. Le revenu disponible brut ajusté est le solde du compte de redistribution du revenu en nature. Le revenu disponible brut ajusté des APu est le revenu disponible brut diminué des transferts sociaux en nature. Les transferts sociaux en nature sont les prestations sociales en nature et les transferts aux ménages résidents, de biens et de services non marchands individuels par les administrations publiques. Il s'agit des remboursements des prestations sociales, des dépenses sociales (éducation, santé ou loisir) ou des biens achetés par les APu et mis à la disposition des ménages.

Epargne brute

24. C'est le solde du compte d'utilisation du revenu. Il est calculé comme le revenu disponible brut diminué de la dépense de consommation finale ou comme le revenu disponible brut ajusté diminué de la consommation finale effective.

25. La dépense de consommation finale comprend la production non marchande des APu, les remboursements de prestations sociales des biens achetés par les APu et mis à la disposition des ménages. La consommation finale effective des APu est la dépense de consommation finale des APu diminuée des transferts sociaux en nature.

Capacité ou besoin de financement

26. C'est le solde du compte de capital. La capacité ou le besoin de financement est calculé comme l'épargne brute augmentée des transferts en capital nets et diminuée de la formation brute de capital et de l'acquisition nette de cession d'actifs non produits.

27. Les transferts en capital reçus couvrent l'impôt sur le patrimoine lorsqu'il est payé de manière irrégulière (cas des droits de mutation d'immeuble), les allègements et annulation de dettes et aides à l'investissement. Les transferts en capital versés comprennent les montants engagés dans la restructuration des entreprises sans prise de participation, les subventions en capital pour investissement et dons.

28. La formation de capital fixe comprend la formation brute de capital fixe (FBCF) et les variations de stocks.

V. PASSAGE DES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES AUX COMPTES NATIONAUX

A. Examen des principaux comptes

29. L'Annexe II montre le passage des statistiques de finances publiques dans le format des comptes nationaux pour l'année 2014. La composition de chaque compte est présentée ci-après.

Valeur ajoutée

30. La valeur ajoutée est essentiellement générée par les activités du sous secteur administration centrale (S.131). Les sous-secteurs administrations locales et administrations de sécurité sociale représentent 1,8% de la VA des APu. Dans l'administration centrale, le tableau de bord représente près de 83,4% de la valeur ajoutée, le retraitement du FINEX 10,9% et les sources et les estimations des EPA 5,6%.

31. La CCF représente près de la moitié de la VA.

32. Plus de la moitié de la production et près de 74% de la VA des administrations locales sont composées de la CCF.

33. La production marchande correspond à des ventes résiduelles des APu notamment les revenus des services de logements, les droits et frais administratifs, les recettes propres des EPA, des préfetures, des communes et de la CNSS.

34. La VA des APu hors CCF est composée de la rémunération des salariés, aucune information n'étant disponible sur les autres impôts sur la production payés par les APu. La VA est sous-estimée par l'indisponibilité des informations sur les cotisations sociales effectives et les autres impôts sur la production payés et la non inclusion de la rémunération des salariés dans la structure de l'INS pour éclater les investissements du FINEX.

35. L'excédent brut d'exploitation (EBE) est égal à la CCF pour les APu (l'excédent net d'exploitation est donc nul).

Revenu disponible brut/ajusté

36. Le revenu disponible brut destiné à la dépense de consommation finale et à l'épargne brute des APu est de 9 950 milliards.

37. Ce revenu est tiré des rubriques suivantes :

- Les impôts sur la production de 6 015 milliards, dont près de 96,5% provenant des impôts sur les produits. Aucune information n'est disponible sur les subventions versées aux sociétés ;
- Les revenus de la propriété nets (-422,3 milliards) : les revenus de la propriété reçus comprennent les intérêts de 646 millions pour la CNSS, les dividendes de 80 milliards et les redevances de 94 milliards provenant de l'exploitation des ressources minières et des licences de téléphonie mobile GSM ; les revenus de la propriété versés comprennent les intérêts payés de 597 milliards au titre du remboursement de la dette intérieure et extérieure de l'Etat et de 1,3 milliards pour la CNSS ;
- Les impôts courants sur le revenu, patrimoine de 1787 milliards provenant des impôts sur les sociétés (70%), des impôts sur le revenu retenus à la source (23%) et des impôts sur les revenus des personnes physiques (7%).
- Les cotisations sociales reçues nettes des prestations versées de -244,2 milliards. Les cotisations sociales reçues comprennent les cotisations effectives de 158,7 milliards collectés par la CNSS et les cotisations imputées de 6 milliards correspondant aux prestations directes des employeurs. Les prestations versées sont de 409 milliards dont 0,8% par la CNSS ; et
- Les autres transferts courants nets de -277 milliards. Le déficit est dû aux transferts courants entre administrations publiques (D.73).

38. Il existe d'autres transferts qui sont faits aux ménages sous forme de transferts sociaux en nature. Ces transferts comprennent les dépenses en services d'éducation (738 milliards), de santé (116 milliards) de loisirs (602 millions) et les remboursements de soins médicaux (21,8 milliards). Ces transferts représentent la consommation finale individualisable des APu. La prise en compte de ces transferts réduit le revenu disponible à un revenu disponible ajusté de 9 053 milliards destinés à la consommation finale effective et l'épargne brute des APu.

Epargne

39. L'épargne brute de -1005 milliards est le déficit du revenu disponible sur la dépense de consommation finale.

40. La dépense et l'acquisition sont les deux angles d'analyse de la consommation finale retenus par le SCN 93. Sous l'angle de la dépense, la consommation finale s'appelle la dépense de consommation finale et comprend la production des APU augmentée des achats des biens et services de consommation distribués aux ménages à des prix non économiquement significatifs diminuée des ventes résiduelles et de la production destinée à la formation de capital pour compte propre ; la dépense de consommation finale des APU est de 10956 milliards en 2014. Sous l'angle de l'acquisition, la consommation finale s'appelle la consommation finale effective et mesure la dépense consacrée aux services collectifs ; elle est la différence entre la dépense de consommation finale et les transferts sociaux en nature au profit des ménages.

41. L'épargne brute se calcule comme la différence entre le revenu disponible et la dépense de consommation finale ou bien comme la différence entre le revenu disponible ajusté et la consommation finale effective.

B. Analyse par activité

42. Bien que certains EPA aient des activités pouvant être classées dans les secteurs de la construction, des hôtels et restaurants, du transport ou des Services fournis principalement aux entreprises, la maquette retient seulement trois secteurs d'activité pour les APU : administration générale, santé, éducation et loisirs. Les comptes de production et d'exploitation de ces activités sont présentés à l'Annexe III.

43. L'activité de santé couvre uniquement les centres hospitaliers et exclut le ministère de la santé publique ; l'activité d'éducation couvre uniquement l'enseignement maternel, primaire, secondaire, supérieur et les programmes d'alphabétisation et exclut les ministères en charge de ces activités.

44. La méthodologie d'estimation de la production des activités de santé et de l'éducation commence par la détermination d'un salaire moyen par ministère. Ensuite, ce dernier est appliqué aux effectifs du personnel soignant et enseignant pour déterminer les salaires des secteurs de la santé et de l'éducation. Enfin, l'autre composante de la production, les consommations sont déterminées en appliquant le ratio salaire/achats de biens et services de chaque ministère. Le tableau 2 montre le compte de production des secteurs de la santé et de l'éducation pour 2014.

Tableau 2 : Compte de production des activités de santé et d'éducation

<i>Données à saisir</i>	<i>Santé</i>	<i>Education</i>
Remunérations (T.2)	90 301	715 432
Frais de fonctionnement (T.3)	76 917	629 032
<u>Annuaire statistique sectoriel</u>		
Effectif Ministère	3 574	4 849
Effectif soignant / enseignant	6 923	67 712
Données calculées		
Salaire moyen annuel (MGNF)	8 603	29 154
Salaire soignant et enseignant	59 777	576 202
Production	90 536	885 634
Consommations intermédiaires	50 728	120 409
Remunération des salaires	59 777	576 202
CCF	5 839	41 726

Source : Compte APU_2014 (Département de la comptabilité Nationale – INS Guinée)

Tableau 3: Structure des activités des APu (%)

	<i>APu hors Education, santé et loisir</i>	<i>Santé</i>	<i>Education</i>	<i>Activités à caractère collectif ou personnel</i>
P.1 Production	92,4	1,0	6,6	0,0
P.2 Consommations intermédiaires	97,1	0,8	2,0	0,0
B.1b Valeur ajoutée	87,0	1,3	11,8	0,0
D.1 Rémunération des salariés	75,8	2,3	21,8	0,0

Source : Compte APU_2014 (Département de la comptabilité Nationale – INS Guinée)

VI. COMPARAISON ENTRE LES SOURCES DE DONNEES ET LES ARBITRAGES DES COMPTES NATIONAUX

45. Les écarts (voir Annexe III) à corriger dans les prochaines publications proviennent essentiellement :

- de la prise en compte d'autres activités menées par les administrations publiques dans les branches suivantes : restauration/hôtellerie, transport, services aux entreprises. Ces activités affectent essentiellement la production, les consommations intermédiaires et la rémunération des salariés ; et
- des arbitrages imparfaits des comptes nationaux sur les cotisations sociales et la variation des actifs non produits.

VII. CONCLUSION

46. L'administration centrale est la principale composante du secteur des APu. Les administrations locales et de sécurité sociale occupent encore une place faible dans la contribution à la croissance et la redistribution des revenus. Une variable importante de la mesure de cette contribution est la consommation de capital fixe. L'absence d'un compte patrimonial de l'administration centrale précisant les types d'actifs fragilise l'estimation de la CCF et la mesure de la croissance. Le passage aux comptes nationaux permet de revaloriser la VA de l'administration centrale notamment par le retraitement des rubriques des achats de biens et services et des transferts dont l'estimation reste biaisée par la non prise en compte des cotisations sociales effectives supportées par l'Etat.

47. Dans les prochaines éditions de cette note méthodologique, le Département de la Comptabilité nationale veillera à mieux affiner le passage en éclatant certains postes de dépenses. Les rubriques comme « Réunion, séminaire et conférence », « Stages et formation » ; « Indemnités de missions » et « Evacuation sanitaire » devront être scindées pour distinguer des opérations (consommations intermédiaires et rémunération des salariés) et des produits (logement, hôtellerie, restauration, transport, éducation et santé)

48. La structure proposée pour le traitement des financements extérieurs doit être finalisée et développée pour chaque type de projet. Les types de projets à retenir sont : « développement rural », « mines-industrie-énergie-eau », « infrastructures », « social » et « Administration générale et autres ».

49. La comparaison avec les comptes nationaux déjà diffusés permet de valider les arbitrages rendus. Dans le futur, cette comparaison se fera avant la finalisation des comptes nationaux et sera intégrée aux étapes de la synthèse.

Annexe I Structure des projets du FINEX

<i>Rubrique</i>	<i>Structure des dépenses</i>		<i>Imputation SCN</i>
Terrain	0.3%	K.21	Actif non produit
Bâtiment	9.8%	P.51	FBCF
Génie-civil	69.9%	P.51	FBCF
Matériel	3.3%	P.51	FBCF
Equipements	14.2%	P.51	FBCF
Véhicules	2.5%	P.51	FBCF
Salaires	0.0%	D.1	Remuneration des salaries
Carburant	0.0%	P.2	Consommation intermediaire
Matieres premieres	0.0%	P.2	Consommation intermediaire
Matieres consommables	0.0%	P.2	Consommation intermediaire
Entretien	0.0%	P.2	Consommation intermediaire
Formation	0.0%	P.2	Consommation intermediaire
Ass.tech.	0.0%	P.2	Consommation intermediaire
Assurance	0.0%	P.2 / D.71	Consommation intermediaire/Primes d'assurance
Indemnisations	0.0%	D.75	Autres transferts courants

Source : Compte APU_2014 (Département de la comptabilité Nationale – INS Guinée)

Annexe II : Passage des statistiques de finances publiques aux comptes nationaux

1. Compte de production (en milliards de GNF)	Tresor Budget Ordinaire	Tresor BND	FINEX	Compte de l'Etat	Etablissements publics	Compte de l'adm cent	Prefectures	Communes	Collectivités locales	C.N.S.S	Adm Publiques
P.1 Production	4993	3906	1307	10207	861	11067	22	71	93	54	11214
P.11 Production marchande	101	0	0	101	198	299	8	8	17	0	316
P.12 Production pour usage final propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P.13 Autre production non marchde	4892	3906	1307	10105	663	10768	14	63	77	54	10898
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ressources	4993	3906	1307	10207	861	11067	22	71	93	54	11214
P.2 Consommations intermédiaires	2360	2247	745	5353	571	5924	12	16	28	23	5974
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B.1b Valeur ajoutée brute	2633	1659	562	4853	290	5143	10	56	66	31	5240
K.1 Consommation de capital fixe	251	1634	562	2447	94	2541	8	41	48	9	2598
Emplois	4993	3906	1307	10207	861	11067	22	71	93	54	11214

2. Compte d'exploitation (en milliards de GNF)	Tresor Budget Ordinaire	Tresor BND	FINEX	Compte de l'Etat	Etablissements publics	Compte de l'adm cent	Prefectures	Communes	Collectivités locales	C.N.S.S	Adm Publiques
B.1b Valeur ajoutée	2633	1659	562	4853	290	5143	10	56	66	31	5240
Ressources	2633	1659	562	4853	290	5143	10	56	66	31	5240
D.1 Rémunération des salaires	2382	25	0	2406	196	2602	2	15	17	22	2642
D.11 Salaires et traitements bruts	2378	19	0	2397	196	2593	2	15	17	21	2630
D.12 Cotisations sociales des employeurs	3	6	0	10	0	10	0	0	0	2	11
D.29 Autres impôts sur la production	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D.39 Autres subventions sur la production	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B.2 Excédent brut d'exploitation	251	1634	562	2447	94	2541	8	41	48	9	2598
Emplois	2633	1659	562	4853	290	5143	10	56	66	31	5240

3. Compte d'affectation des revenus primaires

(en milliards de GNF)

	Tresor Budget Ordinaire	Tresor BND	FINEX	Compte de l'Etat	Etablissements publics	Compte de l'adm cent	Prefectures	Communes	Collectivités locales	C.N.S.S	Adm Publiques
B.2 Excédent brut d'exploitation	251	1634	562	2447	94	2541	8	41	48	9	2598
D.2 Impôts sur la production et importations	6014			6014		6014	1		1		6015
D.21 Impôts sur les produits	5806			5806		5806					5806
D.211 taxes de type TVA	2651			2651		2651					2651
D.212 DTI à l'exclusion de la TVA	1996			1996		1996					1996
D.213 Impôts / les exportations	495			495		495					495
D.214 Autres impôts sur les produits	664			664		664					664
D.29 Autres impôts sur la production	208			208		208	1		1		210
D.3 Subventions											
D.31 Subvention sur les produits											
D.39 Autres subventions sur la production											
D.4 Revenu de la propriété	174			174		174				1	175
D.41 Intérêts										1	1
D.42 Revenus distribués des sociétés	80			80		80					80
D.421 Dividendes	80			80		80					80
D.422 Prélèv. / revenus des quasi-sociétés											
D.45 Loyers	94			94		94					94
Ressources	6439	1634	562	8635	94	8729	9	5	50	9	8788
	0										
D.4 Revenu de la propriété	596			596		596				1	597
D.41 Intérêts	596			596		596				1	597
D.42 Revenus distribués des sociétés											
D.45 Loyers											
B.5 Solde des revenus primaires	5843	1634	562	8039	94	8133	9	41	50	8	8191
Emplois	6439	1634	562	8635	94	8729	9	41	50	9	8788

4. Compte de distribution secondaire du revenu

(en milliards de GNF)

	Tresor Budget Ordinaire	Tresor BND	FINEX	Compte de l'Etat	Etablissements publics	Compte de l'adm cent	Prefectures	Communes	Collectivités locales	C.N.S.S	Adm Publiques
B.5 Soldes des revenus primaires	5843	1634	562	8039	94	8133	9	41	50	8	8191
D.5 Impôts courants sur le revenu, patrimoine	1775			1775		1775	12		12		1787
D.51 Impôts sur le revenu	1774			1774		1774	0		0		1774
D.59 Autres impôts courants	2			2		2	12		12		13
D.61 Cotisations sociales	3	3		6		6			0	159	165
D.7 Autres transferts courants	722			722	1306	2029		13	13	93	2134
D.72 Indemnités d'assurance-dommages											
D.73 Transferts courants entre administ. pub.					1306	1306		13	13	89	1408
D.74 Coopération internationale courante	597			597		597					597
D.75 Transferts courants divers	126			126		126				3	129
Ressources	8344	1637	562	10543	1401	11943	21	53	74	259	12277
D.5 Impôts courants sur le revenu, patrimoine											
D.62 Prestat. sles autres que transferts sociaux	406	0		406	0	406				3	409
D.7 Autres transferts courants	1538	124		1661	546	2208		3	3	201	2412
D.71 Primes nettes d'assurance-dommages	1	0		1		1				0	1
D.73 Transferts courants entre administ. pub.	1253	0		1253		1253				155	1408
D.74 Coopération internationale courante	268	0		268		268				0	268
D.75 Transferts courants divers	16	123		140	546	686		3	3	45	734
B.6 Revenu disponible	6401	1513	562	8476	854	9330	21	50	71	55	9456
Emplois	8344	1637	562	10543	1401	11943	21	53	74	259	12277

5. Compte d'utilisation du revenu

(en milliards de GNF)

	Tresor Budget Ordinaire	Tresor BND	FINEX	Compte de l'Etat	Etablissements publics	Compte de l'adm cent	Prefectures	Communes	Collectivités locales	C.N.S.S	Adm Publiques
B.6 Revenu disponible	6401	1513	562	8476	854	9330	21	50	71	55	9456
Ressources	6401	1513	562	8476	854	9330	21	50	71	55	9456
P.3 Dépenses de consommation finale	4940	3906	1307	10153	663	10816	14	63	77	54	10946
P.31 Dépenses de conso individuelle	1480			989		989					989
P.32 Dépenses de conso collectives	3412	3906	1307	9117	663	9779	14	63	77	54	9909
D.8 Ajustement pr variation des droits des ménages sur fonds de pension											
B.8 Epargne	1461	-2393	-745	-1677	191	-1406	7	-13	-6	2	-1490
Emplois	6401	1513	562	8476	854	9330	21	50	71	55	9456

6. Compte de Capital

(en milliards de GNF)

	Tresor Budget Ordinaire	Tresor BND	FINEX	Compte de l'Etat	Etablissements publics	Compte de l'adm cent	Prefectures	Communes	Collectivités locales	C.N.S.S	Adm Publiques
B.8 Epargne	1509	-2393	-745	-1630	191	-1438	7	-13	-6	2	-1442
D.9 Transfert en capital à recevoir	6			6		6					6
D.91 Impots en capital	6			6		6					6
D.92 Aides a l'investissement											
D.99 Autres transferts de capital											
D.9 Transfert en capital à payer		-63		-63		-63					-63
D.92 Aides a l'investissement		-27		-27		-27					-27
D.99 Autres transferts de capital		-37		-37		-37					-37
Ressources	1515	-2457	-745	-1687	191	-1496	7	-13	-6	2	-1500
P.51 Formation brute de capital fixe	2669	2575	603	5847	191	6038	8	4	12	12	6062
P.52 Variation des stocks											
P.53 Acq. moins cessions d'objets de valeur											
K.2 Acquisitions moins cessions d'actifs NFNP			66	66		66	0	0	0	0	66
B.9 Capacité(+)/Besoin (-) de financement	-1154	-5032	-1414	-7600		-7600	0	-17	-17	-10	-7627
Emplois	1515	-2457	-745	-1687	191	-1496	7	-13	-6	2	-1500

Annexe III : Compte des branches des administrations publiques

1. Compte de production

(en milliards de GNF)

	Adm Publiques hors Education et sante	Sante	Education	Activités a caractère collectif ou personnel
P.1 Production	10359	116	738	1
P.11 Production marchande	316	0	0	0
P.12 Production pour usage final propre	0	0	0	0
P.13 Autre production non marchande	10044	116	738	1
	0	0	0	0
Ressources	10359	116	738	1
P.2 Consommations intermédiaires	5803	51	120	0
	0	0	0	0
B.1b Valeur ajoutée brute	4556	66	618	0
K.1 Consommation de capital fixe	2550	6	42	0
Emplois	10359	116	738	1

2. Compte d'exploitation

(en milliards de GNF)

	Adm Publiques hors Education et sante	Sante	Education	Activités a caractère collectif ou personnel
B.1b Valeur ajoutée	4554	66	618	0
	0	0	0	0
Ressources	4554	66	618	0
D.1 Rémunération des salariés	2003	60	576	0
D.11 Salaires et traitements bruts	1994	60	574	0
D.12 Cotisations sociales des employeurs	9	0	2	0
D.121 Cot. soc. effectives des employeurs	4	0	1	0
D.122 Cot. soc. imputées des employeurs	5	0	1	0
D.29 Autres impôts sur la production	0	0	0	0
D.39 Autres subventions sur la production	0	0	0	0
B.2 Excédent brut d'exploitation	2550	6	42	0
Emplois	4554	66	618	0

Annexe IV : Comparaison entre les arbitrages des comptes nationaux et les traitements des données primaires des administrations publiques

	Ecart	Source	CNA (Emplois)	Opérations et soldes comptables	CNA (Ressources)	Source	Ecart	
Compte : I Production ou Compte extérieur Biens & Services				Importations			0	Compte : I Production ou Compte extérieur Biens & Services
				Exportations			0	
				Production	11224	11214	-10	
	-7	5974	5981	Consommation intermédiaire			0	
	0		0	Impôts moins subventions sur les produits			0	
	-3	5240	5243	Valeur ajoutée brute	5243		-5243	Compte : II.1.1 Compte d'exploitatio n
0		0	Solde des échanges extérieurs de Biens & Services			0		
Compte : II.1.1 Compte d'exploitation	-3	2642	2644	Rémunération des salariés			0	Compte : II.1.2 Compte d'affectation des revenus primaires
	0		0	Impôts - subventions sur produits & imports	6010	6015	5	
	0		0	Impôts moins subventions sur les produits	5806	5806	0	
	0		0	Autres impôts - subventions sur la production	204	664	460	
	-2599		2599	Revenu d'exploitation	2599	2598	-1	
Compte : II.1.2 Compte d'affectation des revenus primaires	0		0	Ajustement pour services bancaires imputés	0		0	Compte : II.2 Compte de distribution secondaire du revenu
	-597		597	Revenus de la propriété (hors SIFIM)	175	175	0	
	-8186		8186	Solde des revenus primaires / Revenu national	8186	8191	5	
Compte : II.2 Compte de distribution secondaire du	0		0	Impôts courants sur les revenus et le capital	1787	1787	0	
	0		0	Contributions sociales	8	165	157	
	0	409	409	Prestations sociales autres qu'en nature	0		0	
	0	2412	2412	Autres transferts courants	2791	2412	-379	

	Ecart	Source	CNA (Emplois)	Opérations et soldes comptables	CNA (Ressources)	Source	Ecart	
revenu	-494	9456	9950	Revenu disponible brut	9950	9456	-494	Compte : II.3 Compte de redistribution du revenu en nature
Compte : II.3 Compte de redistribution du revenu en nature	-42	855	897	Transferts sociaux en nature	0		0	
	-452	8601	9053	Revenu disponible ajusté	9053	8601	-452	Compte : II.4 Compte d'utilisation du revenu
Compte : II.4 Compte d'utilisation du revenu	0		0	Revenu disponible brut	9950	9456	-494	
	-57	10898	10956	Dépense de consommation finale	0		0	
	0		0	Ajustement pour variation des intérêts des ménages	0		0	
	-437	-1442	-1005	Epargne brute	-1005	-1442	-437	
	0		0	Solde des opérations courantes avec l'étranger	0		0	
Compte : III.1 Compte de capital	0	6062	6062	Formation Brute de capitale Fixe			0	Compte : III.1 Compte de capital
	0		0	Variation de stocks	0		0	
	0		0	Actifs non produits	0		0	
	0		0	Transferts en capital à recevoir (+)	6	6	0	
	0		0	Transferts en capital à payer (-)	-63	-63	0	
	0		0	Opérations transitoires	0		0	
	0		0	Variations de valeur nette dues à l'épargne...	-1063		1063	
	-503	-7627	-7125	Capacité ou besoin de financement	-7125	-7627	-503	